

# Coup de Barre sur la carte orange

- 20% d'augmentation au 1<sup>er</sup> juillet
- Pour les 5 zones, l'augmentation a été de 100% en deux ans.

85F, c'est ce que va nous coûter, à partir du 1<sup>er</sup> juillet, le plus petit coupon de carte orange ! 15F d'augmentation d'un coup ! Sans parler du coupon à 5 zones qui passe de 175F à 213F ! Ou du simple ticket de seconde classe qui grimpe à 1,75F. Sur l'ensemble de la gamme, des hausses allant de 17% à plus de 21% ! Cela veut dire par exemple, pour un couple habitant dans l'Essonne et travaillant à Paris, un poste de transport, rien que pour le travail, avoisinant les 500F par mois ! En deux ans, la carte orange, qui avait au début certains avantages, aura carrément doublé. Et on voudrait nous faire croire que les habitants de la région parisienne sont des privilégiés, qu'il s'agirait, en quelque sorte, d'un rétablissement de la justice. Pensez donc, à Lyon, ou à Marseille, le ticket de métro est bien plus cher. De quoi vous

plaignez-vous ? A Marseille, il vous en coûte 2,50F pour simplement 70 minutes, et 2,17F à Lyon ! Et en payant votre carte orange, ou votre ticket, vous rendez-vous compte que vous ne prenez en charge que 36% de ce que vous coûtez vraiment à la RATP, que l'Etat, donc les contribuables, y mettent 35% ! Alors, préférez-vous payer plus, ou voir vos impôts augmenter ?

Voilà le discours qu'on nous tient aujourd'hui pour essayer de faire passer la pillule auprès du million d'habitants de la région parisienne directement concernés, et qui ne sont pas tellement privilégiés, quand il faut passer des heures dans des wagons pleins à craquer ! Une fois de plus, c'est à notre porte-monnaie qu'on s'adresse, en pleurant sur l'équilibre financier de la Régie. Les patrons, eux, s'en tirent bien. Depuis dix ans, la prime de

déplacement qu'ils versent est fixée à 23F !

Et là n'est pas la dernière des augmentations programmées par la RATP : En 1984, le prix du ticket devrait être compris entre 2,75F et 3,25F, selon l'inflation de ce moment !

Drôle de services publics, qui augmentent sans cesse, plus encore que la hausse moyenne des prix. En mars dernier, les tarifs voyageurs de la SNCF avaient fait un bond de 9,4% ! A quelque temps des départs en vacances, voilà le super qui prend trois centimes de plus, les péages d'autoroutes qui grimpent de 8,5% en moyenne ! Rançonnement sur le transport automobile, transports en commun qui vont devenir un luxe inévitable, jusqu'où iront-ils dans les attaques à notre pouvoir d'achat ?

# Les écologistes et les présidentielles

## Des incertitudes demeurent

Vainqueur des «primaires» organisées par plusieurs mouvements écologistes, Brice Lalonde devrait logiquement être le «candidat vert» des élections présidentielles de mai 1981. Incontestée, sa victoire ne le transforme cependant pas en candidat officiel du mouvement écologiste : outre le fait qu'un autre écologiste, Jean-Claude Delarue, entend être présent l'an prochain, Brice Lalonde devra vaincre de nombreuses résistances, avouées ou non, chez les «verts».

Le problème d'une candidature aux présidentielles agite les milieux écologistes depuis plusieurs mois déjà. Désireux d'assurer la présence d'un courant qui avait réussi des scores significatifs aux municipales de 1977, aux législatives de 1978, et surtout aux européennes de 1979 (près de 900 000 voix), plusieurs personnalités étaient sur les pistes, et leur rivalité a parfois donné lieu à des réunions où les manœuvres «politiciennes» prenaient le pas sur l'image qu'entend donner de lui le mouvement écologiste. C'est pour mettre fin à ces querelles qu'ont été organisées les «primaires» de dimanche dernier. Celles-ci étaient placées sous le contrôle d'un «comité des sages», composé de neuf militants écologistes connus, et représentatifs des divers courants existants. Le vote était libre, chacun pouvait se rendre dans un des nombreux bureaux de vote installés un peu partout en France. Au total, 1 800 personnes ont voté, ce qui est évidemment très peu au regard des capacités de mobilisation des écologistes, et

même au regard des militants qui se réclament explicitement d'un mouvement structuré. Le RAT (Réseau des Amis de la terre), dont fait partie Brice Lalonde, revendique par exemple 3 000 militants à lui seul, et le MEP (Mouvement d'Ecologie politique) un peu moins seulement. Le premier tour a permis à Philippe Lebreton, du MEP, de réunir 627 voix, et à Brice Lalonde d'en recueillir 615. Les neuf autres candidats en présence n'ont pas totalisé plus de 200 voix au total. Lors du deuxième tour, Lalonde l'a emporté avec 930 voix, contre 817 à Lebreton. C'est à Paris qu'il y a eu le plus de votants, et c'est là que Brice Lalonde a bâti son succès, puisqu'aussi bien toutes les autres régions donnaient la prédominance à Philippe Lebreton.

La prépondérance du «vote parisien» va bien sûr fournir des arguments à ceux qui contestent la candidature de Lalonde aux présidentielles. D'autres questions sont cependant posées, et en premier lieu celle des thèmes qui seront défendus par le candidat écologiste : issu du PSU, Lalonde fait figure de «politisé» au sein d'un courant où beaucoup rejettent les étiquettes de «droite» ou de «gauche». En mars 1978, en déclarant qu'il se situait «dans l'opposition», Lalonde avait assez nettement marqué sa préférence à gauche, ce que d'aucuns lui reprochent. En 1979, pour les élections européennes, il n'avait pas été présent sur la liste de Solange Fernex, après avoir souhaité une «liste des minorités» regroupant les écologistes et certains partis placés dans l'impossibilité de faire acte de candidature.

Le candidat désigné, le débat chez les écologistes va donc se porter sur les thèmes de la campagne. Si un accord un tant soit peu général parvenait à se réaliser, la possibilité reste cependant ouverte d'une «candidature de consensus», celle du commandant Cousteau. Tout cela sans oublier que les mesures iniques du gouvernement rendent à ce jour aléatoire la présence d'un candidat vert lors du vote de mars 1981.



## Bondy : «psychose» ou agressions racistes impunies ?

A Bondy, à la cité Delattre de Tassigny, par deux fois, le vendredi 30 mai et le lundi 2 juin, deux commandos, armés de chaînes, de barres de fer, de couteaux et de pistolets ont poursuivi quatre jeunes arabes. L'un d'eux a dû être hospitalisé, le dos lacéré à coups de couteaux. Les membres du commando ont signé leur crime en lançant des injures racistes : «Les bougnoules dehors». Trois jours après, un autre commando, (ou le même ?) a traversé la cité en poursuivant des enfants arabes. Ils ont lancé un cocktail molotov dans le hall d'un immeuble, déclenchant un incendie. Sur les murs, le graffiti raciste se sont multipliés.

Aujourd'hui, dans les journaux, à la radio, un peu partout, on parle de psychose à Bondy, et dans toute la Seine Saint-Denis. C'est tout juste si on ne prend pas pour des fous les habitants de la cité qui n'osent plus envoyer leurs enfants à l'école, si on ne les traite pas de

paranoïaques parce qu'ils donnent des exemples d'agressions invérifiées. En quelque sorte, ce qui se passerait à Bondy serait surtout le fruit de l'imagination des immigrés. Pourtant des agressions ont bel et bien eu lieu ! 47 points de suture dans le dos, ce n'est pas une hallucination ! Comment s'étonner que les travailleurs immigrés aient peur, tant que ces bandes racistes n'auront pas été mises hors d'états de nuire ?

A un moment où le pouvoir multiplie les motifs d'expulsion et met au point tout un arsenal de lois anti-immigrés, les agressions de Bondy et d'ailleurs ont un résultat évident : intimider, isoler les travailleurs immigrés, leur rendre la vie impossible, renforcer le sentiment d'insécurité. A l'origine de la «psychose» dont on parle tant, il y a des faits, il y a des gens. Des gens qui, à l'heure qu'il est, n'ont guère été inquiétés !

## Vénissieux : le maire (PCF) veut bannir les familles des délinquants

«Nous irons jusqu'à l'expulsion de certaines familles dont les membres auront été reconnus coupables d'actes de violence, de vandalisme, d'agressions. Nous n'hésiterons pas, surtout s'il s'agit de récidivistes, à les exclure, avec leurs familles, de notre commune et des frontières de Vénissieux».

Cette déclaration, c'est le maire de Vénissieux, dans la banlieue lyonnaise, qui a osé la faire dans une conférence de presse ! Quelques jours plus tôt, il avait déjà lancé de graves accusations contre des «bandes de jeunes nord-africains» à l'issue d'une séance du conseil municipal. Passera-t-il à l'exécution de ces menaces ? Fera-t-il appel à la police, et au nom de quelle loi, pour chasser de Vénissieux les familles dont il parle ? Va-t-il élar-

gir le principe de la loi anticasseur de la responsabilité collective, en bannissant des familles entières ? Se rend-il compte, à un moment où le racisme fait des morts dans plus d'une ville du pays ? On pourrait attendre d'autres prises de position de la part d'un maire membre du PCF. Que veut-il dire, quand il demande aux «habitants de s'opposer collectivement à la violence et à l'intimidation, grâce à la création, notamment, de conseils d'habitants dans les immeubles qui réunissent les occupants pour que ceux-ci prennent en charge collectivement leurs problèmes de sécurité» ? Est-ce que c'est ainsi qu'il envisage de régler les problèmes inhérents à toutes les concentrations urbaines du genre de Vénissieux, avec ses tours dortoirs ?

Directeur de publication :  
R. Rodriguez  
N° commission paritaire :  
62 712  
Imprimerie IPCC (Paris)